

vous exprimer ma reconnaissance pour l'empressement que vous voulez bien mettre à me donner une nouvelle preuve de ce puissant intérêt dont vous m'honorez depuis si longtemps, qui a été l'origine de tous mes avantages militaires et qui ne cessera d'être pour moi un noble sujet d'émulation et d'orgueil. »

Le 15 novembre 1845, Canrobert écrit à son protecteur : « On m'a remis hier mon brevet de lieutenant-colonel ; cette nomination me cause une joie d'autant plus vive que je m'y attendais moins. J'ai hâte, mon général, de vous parler de mon bonheur, à vous qui, par votre puissante intervention et votre inépuisable bienveillance, y avez tant contribué ; daignez de nouveau agréer mon immense reconnaissance ; puissé-je un jour être appelé à vous en offrir les preuves ! » Et le 8 août 1846 : « J'ai reçu votre bonne lettre du 14 juillet dernier, et, en vérité, je ne sais comment vous remercier de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire. » Nommé colonel en 1847, il écrit aussitôt à Castellane : « En daignant me complimenter sur mon nouveau grade, vous avez ajouté beaucoup à la joie que j'en éprouve. Veuillez, je vous prie, agréer mes vifs remerciements et ma profonde reconnaissance. Je n'oublierai jamais, mon général, que vos bontés ont aplani pour moi les abords du premier rang de la hiérarchie régimentaire, et, comme militaire, il ne me reste plus qu'un vœu à former, celui d'être appelé à l'honneur de servir sous vos ordres et de pouvoir vous offrir les preuves de mon absolu et affectueux dévouement. » Le 28 janvier 1850, Canrobert écrit encore à Castellane : « A la joie que me cause mon élévation au grade de général de brigade, viennent se joindre l'honneur et le plaisir de recevoir vos chaleureuses félicitations. Je vous en remercie avec effusion, mon général ; trop heureux,